



Renforcer les mères et les enfants victimes de violence

Documentation de projet | Maison d'accueil des deux Bâle



FRAUENHAUS
STIFTUNG FRAUENHAUS
BEIDER BASEL

Sommaire

- 5 À propos de cette documentation
- 6 La maison d'accueil des deux Bâle
- 6 Les enfants sont toujours touchés par les violences envers leur mère
- 9 Honte, culpabilité, peur et impuissance – les enfants dans le contexte de la violence domestique
- 11 La résilience est dynamique
- 12 « Renforcer les mères et les enfants victimes de violence » – le projet
- 12 Consultations psychologiques pour enfants et adolescents
- 13 Interventions d'urgence
- 15 Offre de jeux de pédagogie du traumatisme : « Voyage sur les îles au trésor »
- 15 Échange interdisciplinaire de spécialistes
- 16 « Un projet qui renforce les mères, les enfants et les collaboratrices »
- 17 Phases de projet
- 18 « Les femmes et leurs enfants ne sont jamais aussi facilement accessibles qu'à la maison d'accueil »
- 22 Annexe 1: Développement du projet et conclusions
- 28 Bibliographie
- 30 Impressum



Mein erstes Wimmelbuch

Tiere aus aller Welt

Christine Henkel

Mein erstes Hör-MAL

105 Geräusche-Scheiben

Die Bauernhoftiere

Erste Bilder



Geschnittene Färbung für die Kleinsten



À propos de cette documentation

Pendant quatre ans, la maison d'accueil des deux Bâle a testé une nouvelle offre, désormais ancrée dans l'offre de base : le projet « Renforcer les mères et les enfants victimes de violence » aide rapidement et facilement les enfants, les adolescents et leurs mères après leur entrée à la maison d'accueil grâce à des consultations psychologiques pour enfants et adolescents. Le projet permet également des interventions psychologiques d'urgence et intègre des offres de pédagogie du traumatisme et de renforcement de la résilience à l'offre de jeux de la maison d'accueil pour femmes.

Cette documentation doit donner envie d'en savoir plus. Nous décrivons la genèse et la conception du projet, nous l'intégrons et nous partageons nos expériences et nos conclusions. Copier est souhaité. Nous nous tenons à disposition pour répondre à toute question.

Cette innovation n'a été possible que grâce au généreux soutien de différents bailleurs de fonds, à la collaboration constructive avec la Clinique pour enfants et adolescents des Cliniques psychiatriques universitaires Bâle (UPKKJ) et au soutien de toute l'équipe de la maison d'accueil des deux Bâle.

Maison d'accueil des deux Bâle

La maison d'accueil des deux Bâle

Protection, hébergement et conseil : c'est ce que propose la maison d'accueil des deux Bâle depuis 1981, et plus encore, aux femmes et aux enfants victimes de violence domestique. La structure peut actuellement accueillir jusqu'à 14 femmes et 10 enfants sur deux sites.

À la maison d'accueil des deux Bâle, les femmes sont conseillées à chaque fois par deux spécialistes. Une conseillère pour les femmes, qui s'occupe des questions générales touchant les femmes victimes de violence, et une conseillère mère-enfant pour les questions relatives à la mère et à l'enfant. Une offre de jeux est également disponible pour les enfants. Une collaboratrice est présente à la maison d'accueil pour femmes 24 heures sur 24.

La maison d'accueil des deux Bâle est gérée par la fondation à but non lucratif «*Frauenhaus beider Basel zum Schutz misshandelter Frauen und Kinder*» (Maison d'accueil des deux Bâle pour la protection des femmes et des enfants maltraités), créée à cet effet.

Les enfants sont toujours touchés par les violences envers leur mère

Depuis les débuts du mouvement des maisons d'accueil pour femmes, les enfants ont toujours été les bienvenus avec leurs mères dans ces structures. Il a toutefois longtemps manqué d'offres spécifiques pour les enfants. On considérait alors qu'« apporter du soutien à la mère » signifiait aussi soutenir l'enfant.

C'est encore vrai aujourd'hui, mais la perspective s'est progressivement élargie à partir des années 1990 : les enfants ont été reconnus comme un groupe cible à part entière, qui sont tout autant touchés par la violence vécue (observée) et qui ont besoin d'un soutien spécifique.¹ Aujourd'hui, les maisons d'accueil pour femmes suisses s'accordent à dire qu'il faut également adopter une attitude partisane à l'égard des enfants.² Cela signifie que l'intérêt spécifique de l'enfant est entendu et défendu. L'enfant est considéré comme une personne à part entière, avec des besoins et des droits spécifiques. Cette approche se reflète également dans le développement de nouvelles offres.

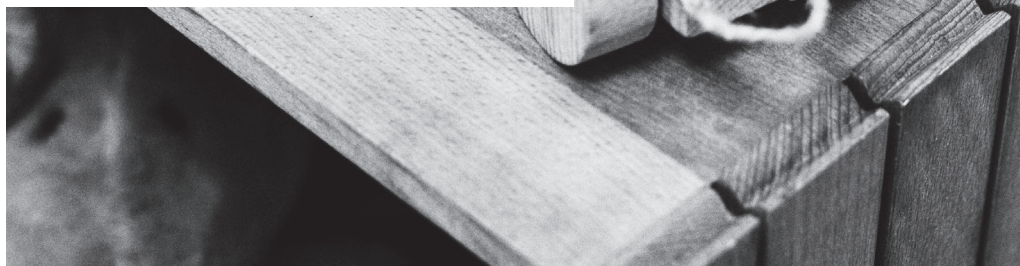
1 Cf. Süd AG, 2015

2 Cf. DAO, 2020: 14



49 % des nuits passées dans les maisons d'accueil pour femmes suisses concernent des enfants

(Statistiques Fédération Solidarité femmes de Suisse
et du Liechtenstein 2021)



Il y a donc beaucoup d'enfants dans les maisons d'accueil pour femmes : en 2021, la maison d'accueil des deux Bâle comptait ainsi 80 enfants sur 86 femmes en quête de protection. « Les maisons d'accueil pour femmes sont par extension aussi pour les enfants », constate avec provocation l'association allemande d'aide aux enfants Deutsche Kinderhilfe.³ Les enfants font partie d'un groupe cible particulièrement vulnérable et présentent souvent des symptômes de stress très marqués.

3 Cf. Deutsche Kinderhilfe e.V., o.J.: 12

« J'ai longtemps pensé que l'accompagnement quotidien des enfants était la chose la plus importante. Plusieurs publications récentes, p. ex. dans le cadre de la Convention internationale des droits de l'enfant, insistent toutefois sur la prise en compte directe des enfants. Et c'est ce qui se confirme dans ma pratique : quand l'enfant voit qu'on s'adresse directement à lui, qu'on lui donne son « propre rendez-vous » et qu'on lui laisse de l'espace, cela a un effet très positif. Régulièrement, les enfants déclarent fièrement qu'ils ont « maintenant eux aussi un rendez-vous ». »

Conseillère mère-enfant, Maison d'accueil des deux Bâle

Honte, culpabilité, peur et impuissance – les enfants dans le contexte de la violence domestique

Les enfants qui sont témoins de violence domestique sont affectés et ces expériences de violence peuvent leur laisser des traces permanentes : ainsi, les expériences négatives de l'enfance (Adverse Childhood Experiences), telles que la violence ou l'exposition à la violence au sein du couple parental, comptent parmi les principaux facteurs de risque de développer des troubles psychiques et somatiques multiples à l'âge adulte.⁴

Les symptômes de stress apparaissent toutefois souvent dès l'enfance : les enfants touchés par la violence domestique sont davantage exposés aux risques de développement. Il peut s'agir, par exemple, de troubles de stress post-traumatique, de troubles du développement ou de troubles du comportement. Ils ont aussi souvent des difficultés à gérer leurs émotions (agressivité, agitation, anxiété). Les problèmes psychosomatiques sont également fréquents (p. ex. douleurs abdominales, insomnie, cauchemars, énurésie).⁵

Les risques pour le développement des enfants ne découlent toutefois pas seulement de la violence directe qu'ils-elles ont subie ou dont ils-elles ont été témoins. Ils sont aussi indirects, c'est-à-dire viennent du stress des parents. Souvent, les mères sont malades mentalement et physiquement, affaiblies, traumatisées par la violence et les mauvais traitements qui ont parfois duré des années, ce qui réduit leurs capacités relationnelles et éducatives.⁶ Les études révèlent une proportion supérieure à la moyenne de types d'attachement mère-enfant incertains ou désorganisés.⁷ Plusieurs études documentent les restrictions temporaires dans les soins et l'éducation dues au stress lié à la violence et les réactions de stress liées à la violence, telles que la dépression ou les troubles de stress post-traumatiques.⁸ Parallèlement, les effets de récupération se manifestent fréquemment lorsqu'il est possible de mettre un terme à la violence conjugale. Les signes de stress disparaissent progressivement et la capacité d'éducation est rétablie.⁹

4 Cf. Witt et al. (2019); Knop & Heim (2019)

5 Cf. Martin (2002); Holt, Buckley & Whelan (2008)

6 Cf. Mullender et al. (2002); Levendosky, Huth-Bocks, Shapiro & Semel (2003)

7 Cf. Kindler (2013)

8 Cf. EBG (2020: 10)

9 Cf. Kindler (2013) dans Krüger & Reichlin (2021)

Consultations entre
2019 et 2022 : 165



Ces expériences précoces de la violence et le fait de grandir dans un système familial instable ont souvent de graves répercussions sur la vie future des enfants : les enfants qui ont été touchés directement ou indirectement par la violence domestique présentent un risque accru de se retrouver dans des situations de violence domestique à l'âge adulte, que ce soit en tant qu'agresseur-se-s ou victimes.¹⁰ Souvent, les études longitudinales sur le comportement délinquant révèlent également des biographies marquées par des expériences de la violence domestique.¹¹ Les conséquences à court et à long terme de troubles d'origine traumatique, comme les difficultés relationnelles et les problèmes scolaires et de santé, peuvent également entraîner des désavantages et une diminution de la qualité de vie à l'âge adulte.¹²

La résilience est dynamique

La résilience est la capacité d'un système à s'adapter à des situations difficiles qui menacent sa capacité de fonctionnement, sa survie ou son développement futur. Elle peut concerner des individus, mais aussi d'autres « systèmes » complexes et adaptables, comme les relations de couple ou les familles.¹³

Une approche systémique de la résilience montre que les individus ou les systèmes ne fonctionnent jamais de manière isolée, mais que leur environnement influence considérablement leur capacité à se développer sainement en dépit de situations stressantes.¹⁴ Un soutien axé sur l'enfant/l'adolescent et le système familial peut ainsi favoriser un développement sain, malgré les expériences difficiles. La résilience peut ainsi être renforcée tout au long de la vie.

La résilience des enfants s'accroît lorsqu'ils font l'expérience de relations de soutien et constructives, qu'ils se sentent autonomes et qu'ils sont aidés dans leur gestion du stress ou des émotions. La promotion des compétences éducatives des mères et l'implication des enfants, ainsi que le renforcement de la perception positive de soi, constituent des facteurs de protection essentiels pour aider les enfants à se remettre de l'expérience de la violence domestique et à se développer sainement.¹⁵

10 Cf. Cunningham & Baker (2004); Kavemann & Kreyssig (2006); Kindler (2013)

11 Cf. Edleson (1999)

12 Cf. Ogle, Rubin & Sieber (2013)

13 Cf. Masten & Barnes (2018: 2) dans EBG (2020: 8)

14 Cf. EBG (2020: 9)

15 Cf. Masten & Barnes (2018: 5-7) dans EBG (2020: 9)

« Renforcer les mères et les enfants victimes de violence » – le projet

Le projet « Renforcer les mères et les enfants victimes de violence » vise à fournir un soutien psychologique rapide sans bureaucratie aux enfants, aux adolescents et aux mères de la maison d'accueil des deux Bâle. L'objectif est de promouvoir la résilience des enfants et du système familial et, grâce à cette offre accessible, de permettre aux familles d'établir des connexions extérieures et de les familiariser aux services psychologiques.

Consultations psychologiques pour enfants et adolescents

Chaque cliente ayant des enfants se voit présenter l'offre de consultations après son entrée à la maison d'accueil et décide si elle souhaite en profiter. Les enfants plus âgés, à partir de 12 ans, sont abordés directement.

La psychologue de la Clinique pour enfants et adolescents des Cliniques psychiatriques universitaires Bâle (UPKKJ) est disponible une matinée par semaine pour convenir de rendez-vous à la maison d'accueil. La conseillère mère-enfant peut réserver les rendez-vous jusqu'à 24 heures à l'avance. Chaque mère peut alors prendre jusqu'à quatre heures de consultation, seule et/ou avec ses enfants. En cas de besoin, il est fait appel aux services d'une interprète.

La mère et les enfants déterminent les sujets qui seront abordés lors des consultations. Mais la psychologue dispose aussi d'un « répertoire » de méthodes qu'elle sait efficaces par expérience et qu'elle peut proposer aux mères et aux enfants :

- Symptômes : Lorsque les mères identifient certains symptômes chez leurs enfants, une solution commune est cherchée pour y remédier.
- Promotion de la résilience : Stratégies de renforcement des enfants et de la relation mère-enfant.
- Travail narratif : Les clientes sont encouragées à développer un récit sur les actes de violence et l'entrée à la maison d'accueil, afin d'orienter les enfants et les adolescents et de développer un langage pour ce qui s'est passé.
- Psychoéducation : Des éléments psychoéducatifs sont proposés pour décrire le vécu et ce que cela signifie pour les enfants d'être témoins de violences domestiques.

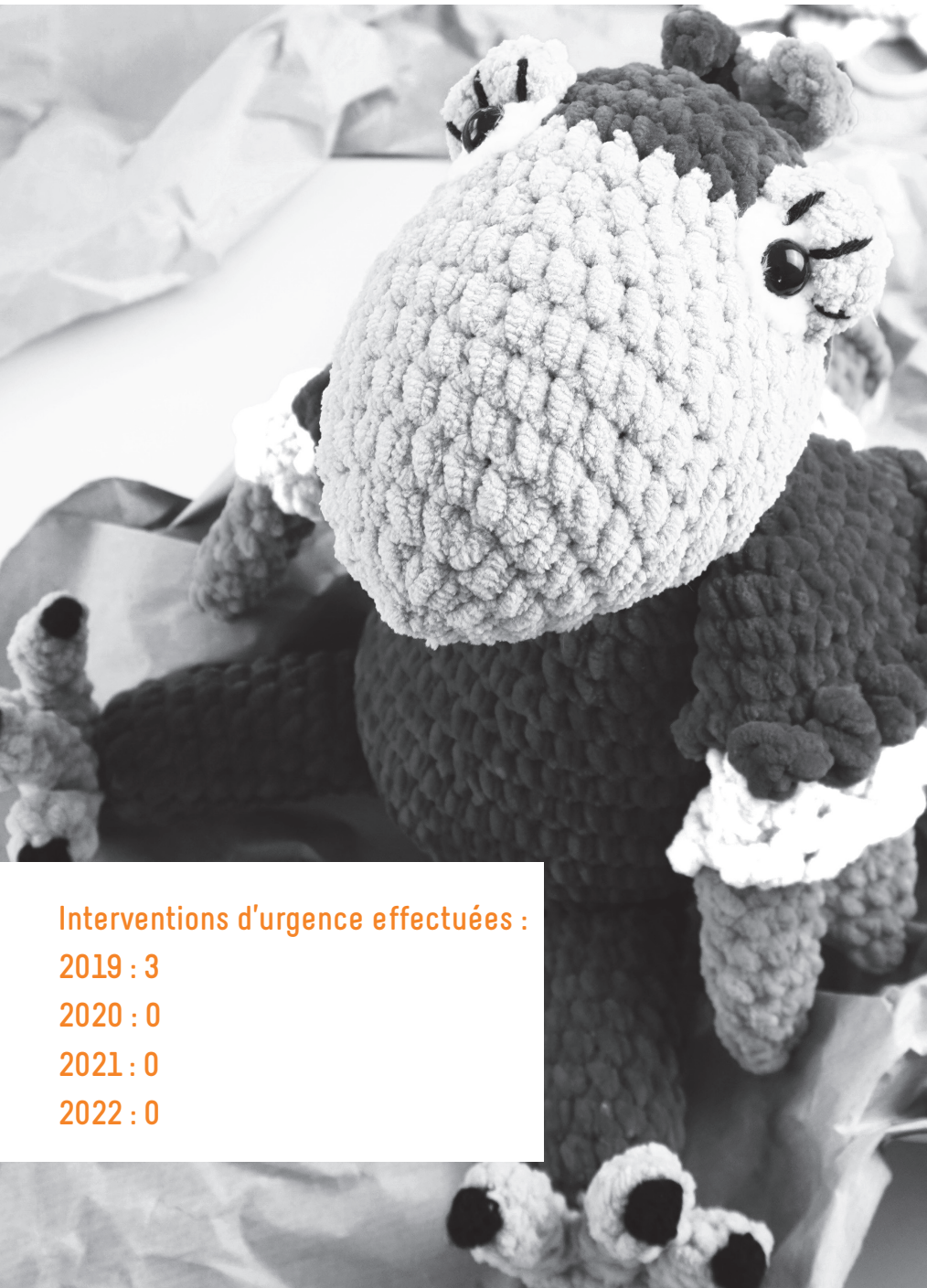
La psychologue de l'UPKKJ ne rédige pas de notes dans un dossier, ne tient pas de dossiers et ne rédige pas non plus de rapports à l'intention de tiers. Cela accroît la sécurité et les consultations n'ont pas d'autre finalité que de renforcer la mère et l'enfant.

Interventions d'urgence

En cas d'urgence aiguë, p. ex. si l'enfant encourt un danger ou est un danger pour lui-même, un service de permanence est disponible¹⁶ et, si nécessaire, l'UPKKJ intervient à la maison d'accueil pour femmes. Des plans d'urgence sont par ailleurs élaborés en cas de crise. Et, bien sûr, l'intervention précoce dans le cadre des consultations prévient probablement aussi les situations d'urgence – les statistiques de ces dernières années montrent que les interventions d'urgence ont considérablement diminué.

Grâce à ce système, il est très probable qu'une intervention d'urgence soit effectuée par une thérapeute connaissant déjà la famille et connaissant bien le contexte de la maison d'accueil.

¹⁶ Pendant les heures de bureau, la psychologue du projet est disponible. Durant la nuit et le week-end, l'UPKKJ est l'interlocuteur en cas d'urgence.



Interventions d'urgence effectuées :

2019 : 3

2020 : 0

2021 : 0

2022 : 0

Offre de jeux de pédagogie du traumatisme : « Voyage sur les îles au trésor »

Un autre pilier du projet « Renforcer les femmes et les enfants victimes de violence », qui a vu le jour plus tard, est le « Voyage sur les îles au trésor ». Sur la base de l'évaluation de projet, l'objectif a été formulé que la psychologue de l'UPKKJ participe régulièrement à l'offre de jeux interne de la maison d'accueil pour femmes pour prendre contact et entretenir les relations avec les enfants et pour promouvoir la résilience. Quatre fois par an, pendant cinq semaines, un « Voyage sur les îles au trésor » ludique est effectué avec les enfants et les adolescents. Pendant ces cinq semaines, la psychologue participe à l'offre de jeux une demi-journée par semaine et dirige le programme avec les collaboratrices de la maison d'accueil. En utilisant un canal sensoriel différent à chaque rendez-vous, les enfants apprennent à connaître leur corps et leurs stratégies, à se sentir bien et à se réguler.

Échange interdisciplinaire de spécialistes

Régulièrement, environ tous les deux mois, les spécialistes de la maison d'accueil des deux Bâle et de l'UPKKJ se réunissent pour planifier et améliorer l'offre et pour approfondir les échanges sur des thèmes spécifiques.

En ce qui concerne l'échange propre à des cas, l'obligation de garder le secret s'applique en principe entre les collaboratrices de la maison d'accueil et la psychologue de l'UPKKJ. À la demande de la cliente, une levée de l'obligation de garder le secret est convenue sur des sujets définis.

« Le projet a également changé notre façon de voir les enfants. Nous avons davantage les enfants à l'esprit et nous avons pris conscience de leurs besoins et de leur état de santé. Il serait erroné de dire que cette prise de conscience faisait défaut auparavant, mais le quotidien des femmes à la maison d'accueil est extrêmement agité et les processus de conseil sont déjà très denses. À cet égard, nous avons parfois tendance à occulter certains sujets par simple manque de capacité. La structure du projet Liaison pourrait en partie y remédier. »

Conseillère mère-enfant, Maison d'accueil des deux Bâle

« Un projet qui renforce les mères, les enfants et les collaboratrices »

Un aspect important du projet est la grande accessibilité de l'offre, c'est-à-dire :

- **Rendez-vous rapides** : Grâce aux créneaux réservés à l'avance pour les consultations, les femmes et leurs enfants peuvent s'entretenir très rapidement avec une thérapeute, généralement dans les 1 à 2 semaines qui suivent leur arrivée à la maison d'accueil.
- **Rendez-vous à la maison d'accueil** : Ils permettent aux femmes d'assister aux rendez-vous, en dépit de leur vie quotidienne mouvementée après l'entrée à la maison d'accueil.
- **« Principe de l'arrosoir »** : Toutes les personnes qui veulent peuvent. L'offre est présentée sans stigmatisation à toutes les mères et à tous les enfants, quels que soient les diagnostics ou les symptômes.
- **Confiance absolue** : La mise en réseau se fait par l'intermédiaire de la conseillère mère-enfant, avec laquelle il existe généralement déjà une relation de confiance. Cela facilite le passage à une consultation d'ordre psychologique.
- **Simple et sûr** : Étant donné que les consultations sont financées par la caisse du projet, le décompte est effectué sans caisse-maladie. Cela signifie que toutes les femmes et tous les enfants y ont accès, quel que soit leur statut d'assuré.
- **Dans un cadre protégé** : Les rendez-vous ont lieu dans l'espace sécurisé de la maison d'accueil. Les femmes à haut risque et leurs enfants peuvent également assister aux rendez-vous.
- **Développement durable** : En cas de besoin, la psychologue fournit un accompagnement complémentaire qui peut également soutenir la famille au-delà du séjour à la maison d'accueil. La mise en réseau commence souvent dès le séjour à la maison d'accueil, ce qui favorise la continuité.
- **Favorable à la famille** : Grâce à la garde d'enfants sur place, les mères peuvent aller à des rendez-vous sans leurs enfants.
- **Conseil en langue maternelle** : En cas de besoin, les consultations ont toujours lieu avec des interprètes (grâce au financement indépendant de la caisse-maladie).
- **Les enfants à l'esprit** : Les besoins des enfants font l'objet d'une attention particulière.

Le projet « Renforcer les mères et enfants victimes de violence » a été évalué par la Haute école de Lucerne à la fin de la quatrième année du projet et, grâce aux résultats très positifs et aux besoins avérés, il a été décidé de l'intégrer à l'offre de base de la maison d'accueil des deux Bâle. L'évaluation du projet peut être demandée à la maison d'accueil des deux Bâle.

Phases de projet

Dans le cadre d'un accord de liaison, une coopération technique structurée a été expérimentée en deux phases pilotes entre la maison d'accueil des deux Bâle et l'UPKKJ. Au départ, il s'agissait de consultations psychologiques infantiles et familiales pour les mères et leurs enfants de la maison d'accueil, d'interventions d'urgence en cas de danger aigu pour les enfants et d'échanges professionnels interdisciplinaires. Après plus de trois ans de phase pilote, le projet a pu être intégré à l'offre de base de la maison d'accueil à partir de janvier 2021. Dans le même temps, il a été complété par une offre de pédagogie du traumatisme dans le cadre de la session de jeu.

Les différentes phases du projet et les principaux aspects et adaptations sont présentés à l'annexe 1.

« L'impulsion à concrétiser l'idée déjà dormante d'une coopération formalisée a été donnée par une famille qui n'a pas pu être suffisamment soutenue dans le cadre existant. L'enfant allait très mal. Il ne pouvait rien toucher et ne voulait être touché par personne. La mère et les collaboratrices se sont senties impuissantes face à cette détresse. Tout a été fait pour trouver rapidement un soutien psychologique à l'enfant, mais cela était impossible dans les conditions de l'époque. L'équipe mère – enfant de l'époque a alors suggéré l'idée d'un accès standardisé facilement accessible à un accompagnement psychologique pour les enfants et les adolescents. »

Conseillère mère-enfant, Maison d'accueil des deux Bâle

Entretien avec la psychologue de liaison :

« Les femmes et leurs enfants ne sont jamais aussi facilement accessibles qu'à la maison d'accueil »

Le projet de liaison existe depuis cinq ans et tu en as fait partie dès le début. Y a-t-il quelque chose de particulier pour toi dans le projet de liaison « Renforcer les mères et les enfants victimes de violence » ?

L'UPKKJ a conclu des accords de liaison avec différentes institutions. Dans ma carrière professionnelle, le partenariat de liaison avec la maison d'accueil est toutefois la première institution à être un centre d'intervention en cas de crise aiguë. Les mères ont fui de façon aiguë et souvent très précipitée. Cela nécessite une autre forme de rencontre, parce que ce qui est nouveau, le courage, la peur, a désormais besoin d'espace et d'expression.

Autrement, je travaille principalement avec des enfants dans des institutions où les éducatrices sociales ont déjà amorti ce premier choc. Et dans le contexte de la maison d'accueil, les mères assument une double responsabilité pour les enfants et pour elles-mêmes dans cette situation de crise – pour leur propre processus et celui des enfants dans cette nouvelle phase. C'est pourquoi il faut travailler directement et systématiquement, dès le départ, avec la mère **et** l'enfant.

Dans le travail à la maison d'accueil, l'accent est-il donc proportionnellement plus mis sur les processus des mères que dans les autres domaines de ton activité ?

Oui, clairement. Ce qui me semble très important, c'est l'accessibilité, la consultation, le déplacement sur place et le fait de voir ce qui convient. Cette approche est une « balle de match » décisive, car l'expérience montre que les femmes et leurs enfants ne sont jamais aussi accessibles que lorsqu'ils sont dans cet espace protégé de soutien de la maison d'accueil.

Quel « match » peut-on gagner ici ?

Que les mères aient tout simplement la force, la volonté et l'intérêt d'être accompagnées. Elles sont nombreuses à n'avoir jamais parlé à une psychologue pour enfants et adolescents et il peut y avoir une réticence. Permettre des expériences positives à ce niveau est très précieux.



Que dirais-tu de la pérennité des interventions possibles dans le cadre du projet de liaison à la maison d'accueil ?

Je dirais que les consultations contribuent à l'apaisement et à l'organisation, en complément de la consultation mère-enfant. Il est difficile d'évaluer les effets à long terme de ces mesures. Dans ma pratique de la psychothérapie, il arrive qu'une seule phrase ou une nouvelle perspective fasse grandement écho chez les client-e-s, sans que cela soit visible directement. J'espère donc que cette brève coopération portera aussi ses fruits. Je dirais également qu'il faudrait souvent un suivi direct, ce qui se fait immédiatement après notre accompagnement pour environ un tiers des familles, avec continuité et fiabilité, tandis que cela fonctionne plus ou moins pour un autre tiers et que le dernier tiers n'est lui plus accessible après cette période.

Quel est ton objectif pour ce nombre limité de séances que tu peux avoir avec une famille ?

Un moment très important pour moi est que la mère puisse formuler ses propres requêtes. Il est essentiel pour moi de ne pas encourager le statut de victime de la mère, mais de la voir comme active et agissante et de la renforcer en ce sens. Et de la valoriser pour ce qu'elle peut offrir à son enfant malgré sa douleur. Il s'agit pour moi d'écouter la mère, de lui donner de l'espace en tant qu'adulte, en tant qu'experte de sa vie et de sa maternité, et de répondre à ses préoccupations concernant son enfant.

Si la femme a du mal à formuler un objectif, la psychoéducation fonctionne souvent bien. Comment vont les enfants qui ont été témoins de violence conjugale ? Quels sont les symptômes fréquents ? Comment traitent-ils ce qu'ils ont vécu et de quoi ont-ils besoin ? Souvent, j'ai aussi recours au travail narratif pour les enfants et à l'orientation des enfants – pourquoi sommes-nous à la maison d'accueil ? Quand est-ce que je peux revoir papa, dois-je le voir, etc. Et le troisième point, quand l'enfant présente des symptômes sévères, est une clarification et l'indication d'un traitement plus poussé.

As-tu encore quelque chose à nous raconter sur l'offre de jeux de pédagogie du traumatisme le « Voyage sur les îles au Trésor » ?

La promotion de la résilience dans le contexte du groupe nous tient à cœur. Parce qu'en plus des défis et des contraintes, nous pouvons également mettre l'accent sur la force et la légèreté. À la maison d'accueil, il est toutefois difficile de proposer une offre de groupe aux mères en raison du taux élevé de rotation. Dans le même temps, il était nécessaire d'intégrer davantage le travail des heures de consultation à l'offre de jeux. C'est ainsi que la curiosité de lancer cette expérience s'est accrue. Il n'est pas question de diagnostic, mais d'une expérience commune, d'un « voyage » commun : la curiosité, la découverte et l'expérimentation – la légèreté et le plaisir. L'offre est facultative pour les enfants. Il y a toujours des enfants qui préfèrent observer depuis le canapé, se joindre au groupe de temps à autre, puis se retirer à nouveau. C'est formidable d'offrir cette offre à deux ou trois, en collaboration avec les pédagogues de la maison d'accueil. Cette offre est également fantastique pour nous, spécialistes, car nous profitons aussi de cette légèreté et de ce plaisir. L'atmosphère de joie renforce le potentiel du climat et nous nourrit, même si nous sommes fatiguées après.

Annexe 1 : Développement du projet et conclusions

Année du projet 0

janvier – août 2017

Phase du projet

Phase de concept (Financement sur capitaux propres)

Observations

- Besoin fréquent d'un soutien psychologique pour les enfants et les mères, difficile à trouver et à organiser; en cas d'intervention d'urgence, un spécialiste inconnu entre dans la maison.
- L'idée d'une collaboration structurée avec l'UPKKJ est née.
- Une offre de groupe est également envisagée pour permettre aux mères et aux enfants de se familiariser avec les interventions favorisant la résilience.
- L'objectif est d'alléger la charge des conseillères en matière d'aide aux enfants et aux mères.

Activités et adaptations

- Définition des besoins, des objectifs, de l'offre et du budget.
- Recherche d'un partenaire de projet compétent et expérimenté, négociation du contrat avec l'UPKKJ et signature du contrat pour la phase pilote. Clarification de la collaboration et des échanges sur les méthodes de travail, connaissance mutuelle.
- Élaboration de paramètres pour l'évaluation statistique et du contenu.
- Clarification des responsabilités internes (MA et UPKKJ).
- Élaboration d'un règlement de compétences pour la direction de projet.

Année du projet 1

septembre 2017 – février 2019

Phase du projet

Phase pilote 1 (Financement sur capitaux propres et une fondation)

Observations

- Le projet répond à un besoin important. Les enfants qui ont été victimes de violence ont la possibilité de réinventer leurs expériences.
- L'offre de groupe se révèle difficile à mettre en œuvre, car les durées de séjour différentes des clientes à la MA ne permettent pas une continuité et un développement du travail.
- La collaboration est un enrichissement professionnel pour les collaboratrices: elle augmente la qualité du soutien apporté aux mères et aux enfants et permet de les soulager dans leur travail.

Activités et adaptations

- L'objectif est de poursuivre le projet. Le projet passe à une deuxième phase pilote afin d'acquérir davantage d'expérience et de procéder à des ajustements, ainsi qu'à une évaluation externe.
- Un échange professionnel a désormais lieu tous les mois entre les conseillères mère-enfant et la psychologue de liaison afin d'affiner l'offre.
- L'offre de groupe est supprimée et les interventions favorisant la résilience sont davantage proposées lors des consultations.

Année du projet 2

mars 2019 – décembre 2020

Phase du projet

Phase pilote 2 (Financement sur capitaux propres et une fondation)

Observations

- L'évaluation externe est importante pour obtenir une vision extérieure et garantir une évaluation neutre du projet.
- Le projet est une réussite et se poursuivra dans le but d'intégrer les activités dans l'offre de base de la maison d'accueil pour femmes des deux Bâle.
- Quatre heures de consultation se révèlent insuffisantes pour les mères de plus de deux enfants. Dans le même temps, il est important de limiter le nombre d'heures de consultation afin que l'assistance soit transférée en temps utile vers un accompagnement pris en charge par la caisse-maladie.
- Les mères et les enfants ont la possibilité de bénéficier d'une assistance supplémentaire en dehors de la MA après les consultations. Près des trois quarts des clientes en profitent.
- Pour les enfants en phase préverbale et leurs mères, ainsi que pour les femmes enceintes, la psychologue de liaison n'était que partiellement spécialisée, c'est pourquoi la tendance était au placement externe. Dans le même temps, environ 30% des enfants de la maison d'accueil pour femmes ont moins de trois ans.
- Il n'y avait qu'une collaboration ponctuelle entre l'offre de jeu interne et la psychologue de liaison. Dans le même temps, l'offre de jeux fait l'objet d'un travail important en matière de pédagogie du traumatisme. De là est née l'idée d'impliquer régulièrement la psychologue dans l'offre de jeux.
- En raison de la pandémie de COVID-19, les consultations ont dû être suspendues pendant deux mois.
- Le projet doit bénéficier d'un financement plus important pour garantir la sécurité de planification.

Activités et adaptations

- Négociations de subvention fructueuses avec les cantons BS et BL: l'offre peut être transférée dans l'offre de base à partir du 01.01.2021.
- Négociations contractuelles fructueuses avec le partenaire du projet UPKKJ; nouveau contrat de collaboration à partir du 01.01.2021.
- Désormais, les mères de plus de deux enfants, ainsi que les mères et les enfants qui, pour l'instant, ne bénéficient pas d'une aide prise en charge par la caisse-maladie, peuvent bénéficier de jusqu'à six heures de consultation.
- Il est important que toutes les mères et tous les enfants puissent profiter de l'offre de la MA. Pour ce faire, les psychologues de l'UPKKJ acquerront des connaissances supplémentaires pour les enfants en bas âge, en particulier pour la phase préverbale, et les mettront également à la disposition des collaboratrices de la maison d'accueil pour femmes.
- Le projet sera complété par le « Voyage sur les îles au trésor ». Chaque année, quatre cycles annuels de 5 parties (une fois par semaine, pendant deux heures et sur cinq semaines), sont organisés pour parcourir les îles dans le but de créer un espace permettant de développer la résilience des enfants par le jeu et la pédagogie du traumatisme.
- Pendant la période de confinement liée au COVID, un échange téléphonique intensif a eu lieu entre les conseillères et la psychologue de liaison.

Année du projet 3+

janvier 2021 – décembre 2024

Phase du projet

Offre de base (Financement sur capitaux propres, une fondation, les deux cantons BS et BL ainsi que le BFEG)

Observations

- Depuis 2020, il n'y a plus eu d'interventions d'urgence auprès des enfants. Les situations d'urgence aiguës peuvent être évitées par une discussion précoce des situations critiques entre la conseillère de la MA et la psychologue de l'UPKKJ.
- Le projet a été reconnu comme projet modèle par le BFEG et, à partir de 2021, une part importante du travail du projet sera donc consacrée à la transmission de l'idée et des expériences acquises.

Activités et adaptations

- L'offre fait constamment l'objet d'une réflexion critique afin de pouvoir réagir rapidement à un éventuel changement des besoins.
- Le projet sera transmis à d'autres maisons d'accueil pour femmes et institutions intéressées. Dans le même temps, il est important de garder à l'esprit que le cadre doit toujours être adapté aux circonstances individuelles et que le projet ne peut jamais être repris tel quel.

Literatur

Cunningham, A.; Baker, L. (2004): What about me! Seeking to understand a child's view of violence in the family. London: Centre for Children and Families in the Justice System.

Fédération Solidarité femmes de Suisse et du Liechtenstein (cit. DAO) (2020) :
« Protection et intérêt supérieur de l'enfant en maison d'accueil pour femmes. Un rapport de la Fédération Solidarité femmes de Suisse et du Liechtenstein en collaboration avec les maisons d'accueil pour femmes à l'attention de l'Office fédéral des assurances sociales, Politique de l'enfance et de la jeunesse. »
<https://www.kinderschutz.ch/fr/offres/telecharger-commander/protection-enfant-en-maison-accueil-pour-femmes> (accès 11.07.2022)

Deutsche Kinderhilfe e.V. (o.J.): Kinder im Fokus. Partnerschaftliche Gewalt und ihre Folgen. https://www.frauenhauskoordinierung.de/fileadmin/redakteure/Aktuelles/2022-05-13_Kinder_im_Fokus._Partnerschaftliche_Gewalt_und_ihre_Folgen.pdf (accès 14.07.2022)

Edleson, J.L. (1999): Children's witnessing of adult domestic violence. *Journal of Interpersonal Violence*, 14, 839–870.

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (cit. BFEG) (2020):
« La violence domestique à l'encontre des enfants et des adolescent-e-s ». <https://www.ebg.admin.ch/ebg/fr/home/documentation/publications-en-general/publications-violence.html> (accès 15.07.2022)

Holt, S., Buckley, H., Whelan, S. (2008): The impact of exposure to domestic violence on children and young people: A review of the literature. In: *Child Abuse & Neglect*, 32, 797–810.

Kavemann, B., Kreyssig, U. (Hrsg.) (2013): Handbuch Kinder und häusliche Gewalt. Wiesbaden: Springer VS.

Kindler, H. (2013): Partnergewalt und Beeinträchtigungen kindlicher Entwicklung: Ein aktualisierter Forschungsüberblick. In: Kavemann, B., Kreyssig, U. (Hrsg.): *Handbuch Kinder und häusliche Gewalt*. (3. Aufl., S. 27–47). Wiesbaden: Springer VS.

Knop, A., Heim, C. (2019): Belastende Kindheitserfahrungen.

In: Seidler Günter H., Freyberger Harald J., Glaesmer Heide und Gahleitner Silke Birgitta (Hrsg.): Handbuch der Psychotraumatologie (3e édition entièrement remaniée et élargie). Stuttgart: Klett-Cotta, 521–531.

Krüger, P., Reichlin, B. (2021): « Violence domestique: quel contact après la séparatino des parents? Guide d'évaluation et d'aménagement des relations personnelles pour les enfants victimes de violence domestique. »

Publié par la Conférence Suisse contre la violence domestique (CSVD).

https://csvd.ch/app/uploads/2022/07/22_07_07_csvd_leitfaden_franz.pdf
(accès 26.08.22)

Levendowsky, A.A., Huth-Bocks, A.C., Shapiro, D.L., Semel, M.A. (2003):

The impact of domestic violence on the maternal-child relationship and preschool-age children's functioning. *Journal of Family Psychology*, 17, 275–287.

Martin, S.G. (2002): Children exposed to domestic violence: Psychological considerations for health care practitioners. *Holistic Nursing Practice*, 16, 7–15.

Mullender, A. et al. (2002): Children's perspective on domestic violence. London: Sage.

Ogle, C. M., Rubin, D. C., Siegler, I. C. (2013): The impact of the developmental timing of trauma exposure on PTSD symptoms and psychosocial functioning among older adults. In: *Dev Psychol.* 2013 Nov.; 49(11), 2191–2200.

Süd-AG (2015): Das Frauenhaus – ein guter Ort für Kinder! Schutz und Unterstützung für Mädchen und Jungen, die häusliche Gewalt erlebt haben. (2e édition).

Witt, A. et al. (2019): Prävalenz und Folgen belastender Kindheitserlebnisse in der deutschen Bevölkerung. In: *Deutsches Ärzteblatt*, 2019; 116, 635–642.
<https://www.aerzteblatt.de/archiv/209814/Praevalenz-und-Folgen-belastender-Kindheitserlebnisse-in-der-deutschen-Bevoelkerung>
(accès 15.07.2022)

Impressum

Maison d'accueil des deux Bâle
Case postale, 4018 Bâle
+41 61 681 66 33
info@frauenhaus-basel.ch

Conception

weishaupt design Bâle, Sybil Weishaupt

Photos

Maison d'accueil des deux Bâle

Rédaction de la documentation et interviews

Maison d'accueil des deux Bâle

2023

